



MINISTÈRE CHARGÉ DE LA VILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Réf : MDV/2025-09/28531

Paris, le

La ministre déléguée chargée de la Ville

à

Mesdames et Messieurs les préfets de région
et de département

Objet : financement du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 en 2025

Mesdames et Messieurs les Préfets,

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 soutient l'entrepreneuriat et le développement économique dans les QPV. Il a été construit avec la conviction qu'une économie légale est essentielle à la qualité de vie et que les entrepreneurs de ces territoires doivent bénéficier d'un égal accès aux dispositifs de soutien à la création d'entreprise.

Annoncé par le Président de la République en juin 2023 et confirmé lors du Comité Interministériel des Villes de 2023, il s'est concrétisé le 28 mars 2024 par une convention pluriannuelle (2024-2027) liant le ministère de l'économie, le ministère du travail, le ministère de la ville, Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'axe du programme dédié à la détection et sensibilisation des entrepreneurs est porté par le ministère chargé de la Ville et repose sur des crédits transférés du programme 134 vers le programme 147. Les dispositifs CitésLab, Bus de l'Entrepreneuriat et Carrefours ont bénéficié de crédits qui vous ont été délégués en 2024.

En 2025, l'absence de report et de transfert de crédits depuis le programme 134 comme prévu par la convention m'ont conduite à mettre en œuvre une solution dérogatoire. Un avenant à la convention avec Bpifrance a été signé pour intégrer la part de financement de l'État, Bpifrance assurant le versement de la dotation 2025 au nom de l'État, avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je compte sur votre mobilisation pour relayer cette information auprès des acteurs locaux concernés et faciliter la mise en œuvre. L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires vous adressera un modèle de courrier aux bénéficiaires, selon qu'une convention pluriannuelle d'objectifs a déjà été signée par l'État ou non.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, de ma considération distinguée.


Juliette MEADEL

